Certificat européen de tronçonneuse 4 :

Techniques d'abattage d'arbres soufflés par le vent et endommagés

Directives relatives aux exigences du site et de l'équipement pour les centres d'évaluation / évaluateurs :

(Les tâches d'évaluation complètes se trouvent dans les normes)

Exigences du site

- Les feuilles de score, les normes européennes sur les tronçonneuses 4 (sur papier ou numérique) et les formulaires de gestion des risques doivent être disponibles sur site
- Le candidat doit disposer d'une quantité suffisante de carburant et d'huile, adaptés à la marque et au modèle de la tronçonneuse.
- Le candidat doit disposer des outils d'aide appropriés, selon les besoins, pour toute opération d'abattage, de treuillage, de levage, de transport ou de déplacement du bois nécessaire.
- Le candidat doit disposer d'une ou de plusieurs tronçonneuses adaptées à son environnement de travail normal et en bon état ; au moins une tronçonneuse dont la longueur minimale recommandée du guide-chaîne est de 380 mm
- Les évaluateurs doivent procéder à une inspection préalable à l'utilisation de tous les équipements de travail destinés à être utilisés au cours de l'évaluation, afin de s'assurer que ceux-ci répondent aux exigences d'adéquation en termes de taille, d'état, de caractéristiques de sécurité, etc.
- Les arbres peuvent être des conifères ou des feuillus
- Il est recommandé que les arbres aient été soufflés par le vent au cours des 12 derniers mois afin de garantir des forces de tension réalistes
- Au moins 3 arbres soufflés par le vent par candidat
- Les plaques racinaires peuvent être inclinées vers l'avant ou vers l'arrière, ou soumises à une tension latérale
- Au moins un arbre doit présenter un diamètre supérieur à la longueur effective du guide-chaîne au niveau du point de coupe.
- Au moins un arbre brisé et/ou partiellement soufflé par le vent :

 1. Un arbre partiellement déraciné (« à moitié renversé ») ;
 2. Arbre au houppier cassé (houppier attaché) ; ou
 3. Arbre au houppier cassé (non attaché)

Liste de contrôle de l'équipement des évaluateurs – Évaluation ECC4

Les exigences minimales sont :

Tronçonneuse :

- ☐ Tronçonneuse de rechange avec toutes les caractéristiques de sécurité conformes aux directives en vigueur
 (longueur **minimale** recommandée du guide-chaîne : 380 mm), parfaitement entretenue et affûtée
- ☐ Protège-chaîne
- ☐ Bidons de carburant et d'huile réglementaires (avec carburant et huile !)
- ☐ Chaînes de rechange
- ☐ Bougie et cordon de démarrage de rechange (**en option**)
- ☐ 2ème tronçonneuse avec longueur de guide-chaîne différente (**en option**)

Boîte à outils de terrain :

- ☐ Tous les outils nécessaires à l'entretien sur site et à l'affûtage des scies.
- ☐ Ruban de marquage de sécurité

Aides à l'abattage :

- ☐ Coin en alliage ou en nylon
- ☐ Levier d'abattage / tourne-bille (de préférence version longue)
- ☐ Masse (ou équivalent)
- ☐ 2 grands coins d'abattage
- ☐ Mètre-ruban forestier (en option)

Équipement de treuillage :

- ☐ Treuil mécanique[1] (force de traction appropriée, minimale recommandée 1,6 tonne)
- ☐ Poulie coupée compatible avec le treuil
- ☐ Manilles / sangles / colliers étrangleurs etc. compatibles

Si l'un quelconque des éléments de l'équipement ci-dessus n'est pas disponible pour le candidat, veuillez contacter le Centre d'évaluation avant que l'évaluation ait lieu

[1] Les treuils manuels ne doivent être utilisés qu'en dernier recours si le terrain ou d'autres facteurs inévitables empêchent l'utilisation d'un treuil mécanique.